

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DE PEYRAT DE BELLAC DU 11 AVRIL 2016**

**Vente du local communal sis 4 bis rue de la Colline – promesse de vente**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à vendre le local communal sis 4 bis rue de la Colline et cadastré section AB n°318 pour un montant de 55 000 € à Mme Lydie ROUMILHAC, coiffeuse, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur, et signer tous les documents nécessaire à cette transaction.

**Vente d'un local communal sis 4 bis rue de la Colline – désignation d'un notaire**

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, désigne Maître POURET pour la rédaction des documents nécessaires à la vente du local communal 4 bis rue de la Colline cadastré section AB n°318

Madame le Maire soussignée constate que le compte-rendu sommaire de la séance du 11 avril 2016 comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 18 avril 2016 conformément aux prescriptions de l'article L2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le recueil des actes administratifs est consultable aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Le Maire,  
M. FREDAGUE-POUPON